



**UNESCO 30 NOVEMBRE 2018**

**Prévention et citoyenneté  
les enjeux des actions de soutien  
aux relations entre l'enfant et son parent incarcéré**

9H15

Accueil Madame Marie-France Blanco, Fondatrice des premiers relais enfants parents

**Allocution de Monsieur Jean-Philippe Vinquant,  
Directeur Général de la Cohésion Sociale**

**L'impact de l'incarcération sur les relations enfants parents**

Vidéo réalisée par Children of Prisoners Europe (COPE)  
avec le soutien de la Commission Européenne

Commentaires et débat avec la salle, animé par Monsieur Alain Bouregba, psychanalyste,  
président de la Fédération Internationale des Relais Enfants Parents (FREPI)

**Pour réduire ces difficultés  
Les recommandations européennes**

Monsieur Bernard Gastaud, membre du Comité des Nations Unies des droits de l'enfant  
Madame Margaret Tuite, ancienne coordinatrice des droits de l'enfant à la Commission Européenne  
Madame Nuria Pujol, déléguée EUROPRIS Catalogne  
Madame Nathalie Boissou, Membre du Conseil de Coopération Pénologique (PC-CP)

**12H à 13H30 Pause Déjeuner**

**Allocution de Monsieur Romain Peray,  
sous-directeur de l'Administration Pénitentiaire**

**Détresse, tristesse et colère : à l'écoute des silences de l'enfant**

Présentation du film : « **la rencontre** »  
réalisé par FREPI avec le soutien de la direction de l'Administration Pénitentiaire

Commentaires et débat avec la salle, animé par Vessela Banova, psychanalyste,  
directrice thérapeutique de l'Association Enfant et Espace (Bulgarie)

COLLOQUE ORGANISÉ PAR  
LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES RELAIS ENFANTS PARENTS  
AVEC LE SOUTIEN DES MINISTÈRES DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA JUSTICE



## UNESCO 30 NOVEMBRE 2018

### **Pour réduire ces difficultés Des actions innovantes ou éprouvées**

#### *29<sup>ème</sup> recommandation*

Les enfants doivent, si possible et dans leur intérêt supérieur, et avec l'aide d'un adulte approprié, avoir la possibilité de se rendre dans les lieux où le parent détenu passe du temps, y compris dans la cellule, ou de recevoir des informations à ce sujet (y compris par l'image)

Madame Viviane Schekter, directrice de la **Fondation Relais Enfants Parents Romands, GENÈVE**, Vice-présidente COPE

#### *25<sup>ème</sup> recommandation*

Conformément à la législation et à la pratique nationale, l'usage des technologies de l'information et de la communication (visioconférence, système de téléphones mobiles ou autre, internet, y compris la webcam et les chats, etc.) doit être facilité entre les visites en face-à-face et ne devrait pas engendrer de coût excessif. Les parents détenus qui n'en ont pas les moyens doivent bénéficier d'une aide pour assumer le coût des communications avec leurs enfants.

Ces moyens de communication ne devraient jamais être considérés comme une alternative remplaçant le contact direct entre les enfants et leur parent détenu.

Monsieur Olivier Kastner, directeur de **Niños sin Barreras, Relais Enfants Parents, BARCELONE**, Vice-président FREP Internationale

#### *7<sup>ème</sup> recommandation*

Une formation appropriée sur les politiques, les pratiques et les procédures relatives aux enfants doit être dispensée à tous les membres du personnel en contact avec des enfants et leurs parents détenus.

Madame Lia Sacerdote, présidente et fondatrice de **Bambinisenzasbarre, MILAN**



## UNESCO 30 NOVEMBRE 2018

### *20<sup>ème</sup> recommandation*

Un espace dédié aux enfants doit être prévu dans les salles d'attente et les parloirs des établissements pénitentiaires (avec, par exemple, des chauffe-biberons, des tables à langer, des jouets, des livres, du matériel de dessin ou des jeux), où les enfants peuvent se sentir en sécurité, bienvenus et respectés. Les visites en prison doivent se dérouler dans un cadre propice au jeu et à l'interaction avec le parent. Il faudrait également envisager d'autoriser les visites dans des lieux proches de l'établissement pénitentiaire, de manière à favoriser, à maintenir et à développer les liens enfant-parent dans un cadre le plus normal possible.

Madame Stéfania Perrini directrice de **ASBL, Relais Enfants Parents de Belgique, BRUXELLES**

### *28<sup>ème</sup> recommandation*

Les activités enfant-parent devraient comprendre des visites plus longues pour les occasions spéciales (fête des mères, fête des pères, fêtes de fin d'année, etc.) et d'autres visites visant à approfondir la relation entre l'enfant et le parent, en plus des visites régulières. Lors de telles occasions, il convient d'accorder une attention particulière à la possibilité que le personnel, pénitentiaire et autre, se trouvant dans les espaces prévus pour les visites soit vêtu de façon moins formelle, dans un effort de banalisation de l'atmosphère.

Monsieur Emmanuel Gallaud, **Relais Enfants Parents Ile de France, PARIS**,  
directeur FREP Internationale

## 17 H

Pour conclure quelques mots de Monsieur Alain Bouregba  
et deux chants interprétés par Madame Magali Desmares  
accompagnée de Hervé Morisot à la guitare et Hannah Volf à la contrebasse